

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **9 juillet 2018**

Délibération n° 2018-2887

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Fons

objet : Achèvement du tour de ville ouest - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Lundi 11 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 11 juillet 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Vial), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Balas (pouvoir à Mme Nachury), M. Barret (pouvoir à M. Cohen), Mmes Beautemps (pouvoir à Mme Basdereff), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à Mme David), Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à M. Fromain), Curtelin (pouvoir à M. Germain), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Fenech (pouvoir à M. Huguet), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Ghemri, Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Lebuhotel (pouvoir à Mme Varenne), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sannino (pouvoir à M. Bernard), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Calvel, Aggoun.

Conseil du 9 juillet 2018
Délibération n° 2018-2887

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Saint Fons

objet : **Achèvement du tour de ville ouest - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Saint-Fons - Achèvement du tour de ville ouest fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte du projet et situation géographique

Le centre de Saint Fons est traversé par la RD307 (appelée avenue Jean Jaurès, puis avenue Gabriel Péri et enfin boulevard Yves Farge) dans le sens nord-sud. Cette route relie le boulevard Laurent Bonnevey au boulevard urbain sud et assure, en même temps, la desserte du centre-ville de la Commune. La mixité des usages constatés engendre des nuisances et des dysfonctionnements tels que : conflits d'usages entre piétons, voitures et cyclistes, dégradation du cadre de vie (nuisances sonores, paysage, qualité de l'air), dégradation de la qualité d'accès aux commerces situés le long de l'axe central.

Afin de pacifier le centre-ville, l'aménagement et la création de voies de contournement par l'ouest a été réalisé, le dernier tronçon ayant été livré fin 2017.

Constatant l'insuffisance de report du trafic sur ces voiries, la Métropole de Lyon prévoit la mise en œuvre de mesures d'accompagnement avec les objectifs suivants :

- délester l'itinéraire principal (ex RD307),
- assurer la lisibilité du contournement (tour de ville ouest),
- renforcer le confort et la sécurité des modes actifs,
- assurer le bon fonctionnement des carrefours du secteur,
- améliorer les conditions de stationnement.

II - Programme et enveloppe prévisionnelle des travaux

Les mesures d'accompagnement sont les suivantes :

- pacification du boulevard Yves Farge entre les rues Politzer et Jean Macé : création d'un site propre réservé aux modes doux (bus et vélos) avec de larges trottoirs et des plantations. Une attention particulière sera portée sur le choix des matériaux afin de marquer l'entrée du centre-ville,
- reprise du carrefour Macé/Hugo/Péri/Farge : création d'un plateau surélevé, intégration d'aménagements cyclables, élargissement des trottoirs et suppression des feux tricolores.

L'enveloppe prévisionnelle de ces travaux est estimée à 525 000 € TTC.

III - Individualisation d'autorisation de programme et calendrier

Par délibérations n° 2010-1689 du Conseil du 20 septembre 2010, n° 2012-2727 du Conseil du 13 février 2012, n° 2013-3498 du Conseil du 18 février 2013, n° 2013-4048 du Conseil du 9 juillet 2013, n° 2013-4159 du Conseil du 21 octobre 2013 et n° 2017-1750 du Conseil du 6 mars 2017, la Métropole a individualisé une autorisation de programme pour un montant de :

- 6 480 072 € TTC en dépenses et 187 174 € en recettes sur le budget principal pour les études, les acquisitions, les travaux de démolitions et les travaux d'infrastructures,
- 209 000 € HT en dépenses sur le budget annexe de l'assainissement pour des travaux sur le réseau d'eaux usées,
- 303 000 € HT en dépenses sur le budget annexe des eaux pour des travaux sur le réseau d'eau potable.

Compte tenu des reliquats des précédentes autorisations de programme, il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 375 000 € TTC en dépenses sur le budget principal pour les travaux d'accompagnement de l'opération "achèvement du tour de ville" sur la Commune de Saint Fons.

Ces travaux devraient démarrer fin 2018 et s'achever au 1^{er} semestre 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve les mesures d'accompagnement dans le cadre du projet Saint Fons - Achèvement du tour de ville ouest.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 375 000 € TTC en dépenses sur le budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 50 000 € en 2018,
- 325 000 € en 2019,

sur l'opération n° 0P09O2209.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 6 855 072 € TTC en dépenses et 187 174 € en recettes pour le budget principal.

Le budget annexe de l'assainissement est maintenu à 209 000 € HT en dépenses.

Le budget annexe des eaux est maintenu à 303 000 € HT en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2018.